VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE
No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, —Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI, le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, ledit ordre signé et daté le 3 septembre 1900

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de front et, et étant dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Bellecastle, Dufossat et Camp. Les améliorations comprenant un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham

DÉCÉDÉ.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVÉ,

(DEUX LOTS),

2300.....rue Laharpe.....2302

Enseignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900 dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé et daté le 10 septembre 1900 et à moi adressé—

Deux cottages lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, servitudes et avantages y appartenant en et dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bungier, voyer, daté 23 février 193".

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'angle rue des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe, et consistent en un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de et signé et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété sus mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruens, avocat.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 à date

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT.

No 62,896 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Divis on D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 5-02, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus; lequel lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Columbus et 18 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cave, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions—1|2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un an ou et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénando, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour assurer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et il assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Chatbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat.

26 sept—26 sept 2 9 16 23 26

TATE SPRINGS,

TENNESSEE.

Le Carlsbad de l'Amérique.

Recommandé pour sa salubrité, et le plus agréable des lieux de plaisance du Sud. A 164 milles à l'Est de Chattanooga, dans la plus jolie vallée des montagnes à l'Est du Tennessee. Deux hôtels, 25 cottages, 40 acres de pelouse, promenades et arbres embrous, système parfait pour la distribution des eaux avec bains modernes; bâtisses et terrains éclairés à l'électricité; orchestre splendide, vaste salle de bal; télégraphe et téléphone à longue distance. De fait, tous les amusements et tout le confortable. Les meilleurs cuisiniers allemands et américains. Ecrivez pour avoir un livre gratis de 40 pages.

WM. TOMLINSON, Propriétaire.

L'eau guérit l'indigestion, la dyspepsie et toutes les troubles au foie, à l'estomac, à la vessie, aux infections et aux reins.

En vente chez tous les Pharmaciens Connaisseurs.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHERINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie, hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1883 annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph, Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de SARAH HENDY ET FEMME.

No 12,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1900 par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le quart indivis d'intérêt dans et pour deux certains îlets de terre, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'îlet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 120 pieds plus ou moins sur chacune des rues Solidelle et Josephine, toutes en mesure française. L'îlet No 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Célestine, et mesurant 300 de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Celestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions: La moitié ou plus comptant, la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 sept—23 30—oct. 7 14 21 25

Jacob A. Reinach

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine, et une action du stock de Landumley Co., Ltd—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur,—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Landumley Co. Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine sur 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur ordre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de August Martin, intervenant ceci par actes de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Paul P. Paquet, avocat.

25 aout—25 26—sept 2 9 16 23 à date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Eischof, femme décédée de Louis F. Sivert, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre et semble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 112, qui est borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun), Victor (maintenant Magnolia) et Léonce (maintenant Clara), et la ligne de la Propriété Foncher, et désignés comme lots Nos 14, 15 et 16, et lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir: Lot No 14 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du côté contigu au fond des lots Nos 9 à 13 inclusivement, et cent quarante neuf pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 15, et une largeur sur la ligne du fond de vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes; et les susmentionnés lots Nos 15 et 16 mesurant chacun trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 14 et 15, cent quarante neuf pieds neuf pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 15 et 16, et cent quarante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 16, faisant face sur la ligne de ladite Propriété Foncher, avec une largeur sur la ligne du fond de chacun de vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

B. B. Forman, avocat pour la plaignante.

8 sept—8 9 14 21 28 - oct 5 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Dennis et Danziger Agts etc., vs Economical Light Co., Ltd. Les mêmes vs la même.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 1885 et 1895—En vertu de deux writs de fieri facias émis et à moi adressés dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 3me jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La propriété, etc., de la Economical Light Co. Limited, défenderesse dans cette affaire, consistant en 60 Tanks avec gauge, 31 Tanks sans gauge, 5 barils Smoke Bells, 75 Lampes d'intérieur, 9 Lampes d'extérieur, 127 Oil Pumps, 381 Globes, 279 Coils of Wire, Oil Valves, Smoke Valves' Plugs, Fittings, Oil and Water Gauges, un Coffre fort en fer et Meubles de bureau, etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Geo Montgomery, avocat pour les plaignants.

20 sept—20 28—oct 3

Chas F. Buck vs Frank Cox.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 1973—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 5me jour d'octobre 1900 à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. R. KENNEDY.

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

25 sept—25 28—oct 5

Christian Lorenzen vs Joseph Burhardt.

PREMIERE COUR DE CITE DE La Nouvelle-Orléans — No 21.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon écurie No 1207 rue Chartres, entre Hôpital et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville VENDREDI, le 28e jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cheval et une charrete.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Geo J. Untereiner, avocat pour le plaignant.

18 sept—18 23 28

Marx Bros vs J. Ximenes.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 2037—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI le premier jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, stove, range, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

CHARLES A. KENNEDY.

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

21 sept—21 28—1er oct

Conrad E. Giese vs Edgar Perez.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1720—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 2 octobre 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après inventaire enrégistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY,

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

20 sept—20 28 - oct 2

AVIS DE FUCCESSIONS.

Succession de E. Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63 13 —Division A—Attendu que P. J. McMahon a présenté une pétit on à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d administration dans la succession de feu E. Hogan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL Greffier.

H M Ansley, avocat.

25 sept—25 29—oct 4

Succession de Mme Charlotte Hespe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 63,072—Division D—Attendu que Mme John Allen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Charlotte Hespe, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

12 sept—19 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Sur la rue Magnolia entre la rue Calhoun et la propriété de Foucher (la rue Clara étant l'arrière rue) à 7 lots de l'avenue St-Charles (facilement approchable) la rue Calhoun étant pavée avec l'asphalte, de l'avenue St Charles à la rue Claiborne.

Mme C. L. Hodding vs Mme Margaret Bethick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 88. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moelhausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks ancien notaire en cette ville. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James E. Zunts, avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un magasin [entrepôt] de valeur améliorée du Premier District,

Portant les nouveaux Nos municipaux 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas, entre Delord et Calliope.

Joseph Seidel vs Mme Christina Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,946—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 501, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Delord et Calliope, mesurant quarante deux pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même façade sur la rue Poe sur une profondeur de cent soixante sept pieds entre lignes parallèles et courant de rue à rue. La bâtisse sur ledit lot étant connue comme les vieux Nos municipaux 264 et 266 rue Tchoupitoulas, maintenant connue comme les nouveaux Nos 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

31 août—31—sept 7 11 14 21 28 oct 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph T. Huck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,728—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Caroline Huck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

19 sept—19 23 28

Succession de Michael Schoeff, quelquefois connu comme Schiff ou, Schaff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,126—Division D—Attendu que George Schoeff, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Schoeff, quelquefois connu comme Schiff ou Schaff décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,

Theo. Cotonie, avocat. Greffier.

20 sept—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Céleste, dans l'îlet No 88. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moelhausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks ancien notaire en cette ville. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

31 août—31—sept 7 11 14 21 28 oct 4

AVIS AUX CREANCIERS

Berry Brosset als vs American White Lead & Color Works.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,469—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fred Hansell et Louis Mathis receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

22 sept—22 26—oct 1

Union National Bank vs The Stone Sand and Gravel Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,262—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par I. Hechinger et J. E. Cruse, receveur et receveur adjoint dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

21 sept—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 62,993—Division C—Mme A. C. Wegmann vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire, Mme Anna C. Wegmann, soit convoquée et tenue pardevant Joseph Davis Kiernan notaire public, en son bureau, No 719 rue Commune, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 28me jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de la pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés de la pétitionnaire soient suspendues et que L. C. Quintero Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, Lne, 27 août 1900

(Sig: 6) JOHN SI. PAUL Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

Jos R Derbes, Wm Armstrong avocats

30 août—30—sept 4 11 18 27

L'ANNUAIRE
—DE—
SOARDS

POUR L'ANNÉE 1900,

Vol. XXVII.

Un livre précieux pour tout le monde, renfermant les noms et les adresses de tous les habitants de la ville; les adresses de toutes les institutions de crédit, de toutes les maison de commerce, et des renseignements utiles.

Prix de l'Annuaire, Six Dollars.

SOARDS' DIRECTORY CO., Ltd,

606 Commercial Place,

AU COIN DE LA RUE DU CAMP.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

Il n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5-Drops,"

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

5 DROPS [TRADE MARK]

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de malade qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le **Rhumatisme** et pour lequelle on a cherché inutilement un remède **digne de confiance.** A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "**5 DROPS,**" fabriqué par la **Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.**

Les "**5 DROPS**" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du **Rheumatisme,** non pas, **soulageant temporairement,** mais opérant une **guérison permanente,** même dans des ces chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "**5 DROPS**" et de leurs **Cures Merveilleuses;** je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dédans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de **Deux ou Trois semaines,** des "**5 DROPS**" et des **Emplâtres "5 DROPS,"** ils étaient **Guéris.**

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de **Rheumatisme chronique** depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de **béquilles.** Ils vinrent chez moi **sans béquilles** et se trouvaient, disaient — ils, parfaitement **bien.** Ils attribuent leur guérison complète aux "**5 DROPS**" et aux **Emplâtres 5 DROPS** et ils donnent le présent certificat à la **Swanson Rheumatic Cure Company** pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la **Puissance Curative** des "**5 DROPS**" et des **Emplâtres 5 DROPS,** en maintes occasions, je puis **véritablement** les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de